



LA LETTRE DE VOTRE CIRCONSCRIPTION

11^{ème} circonscription des Bouches du Rhône

N°3 – 3ème trimestre 2008

EDITO

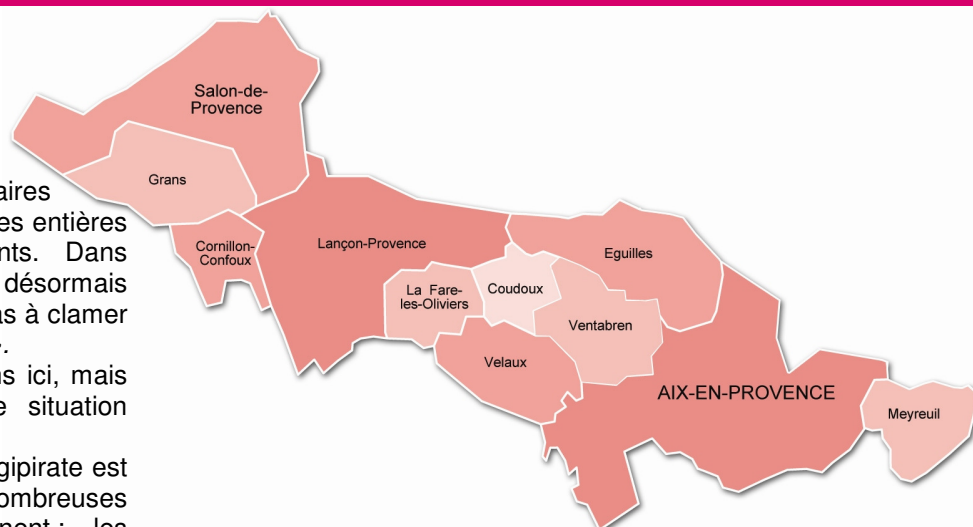
Dans de nombreux pays d'Europe des lois liberticides et des mesures sécuritaires ont été adoptées tel le fichage de catégories entières de populations, y compris des enfants. Dans certaines villes d'Italie, la mendicité est désormais hors la loi, et le maire de Rome n'hésite pas à clamer que « *le fascisme n'est pas le mal absolu* ».

Ce n'est pas le passé que nous évoquons ici, mais bien l'Europe du XXIème siècle, notre situation d'aujourd'hui.

La France ne se distingue guère. L'état Vigipirate est maintenu à un niveau élevé depuis de nombreuses années, il devient désormais permanent ; les caméras de vidéo-surveillance se multiplient dans nos rues, sans que leur efficacité ne soit avérée. Dernière nouveauté : EDVIGE et CRISTINA. Désormais toute personne peut être fichée, pourvu qu'elle exerce une activité politique, syndicale, associative ou religieuse, ou soit susceptible de menacer l'ordre public, et cela dès l'âge de 13 ans. Dans le droit français, la notion « d'ordre public » est tellement floue que tout peut être prétexte pour figurer dans l'un de ces fichiers. La CNIL s'en inquiète. Des associations de défense des droits de l'Homme aussi, et vous êtes des dizaines de milliers de citoyens à avoir déjà signifié votre aversion à EDVIGE. Quant à CRISTINA, impossible d'avoir plus de détails : ce fichier est classé « secret défense »...

En agissant ainsi, le pouvoir en place restreint petit à petit nos libertés individuelles.

Si nous voulons continuer à faire vivre la devise de notre République, « Liberté, égalité, fraternité », alors il nous faut garder à l'esprit les paroles d'Albert Camus : « Si l'homme échoue à concilier la justice et la liberté, alors il échoue à tout.. »



Sommaire

Activités de l'Assemblée p.2

Europe p.3

Economie p.4

International p.5

C O N T A C T

Pour rejoindre le Parti Socialiste : <http://www.parti-socialiste.fr>

Contact Fédération PS des Bouches du Rhône 58, rue Montgrand 13006 Marseille

Tél . 04 91 54 85 03 - Fax : 04 91 54 05 88 contact@ps13.fr

ASSEMBLEE NATIONALE

C. Kert contraint de retirer son amendement

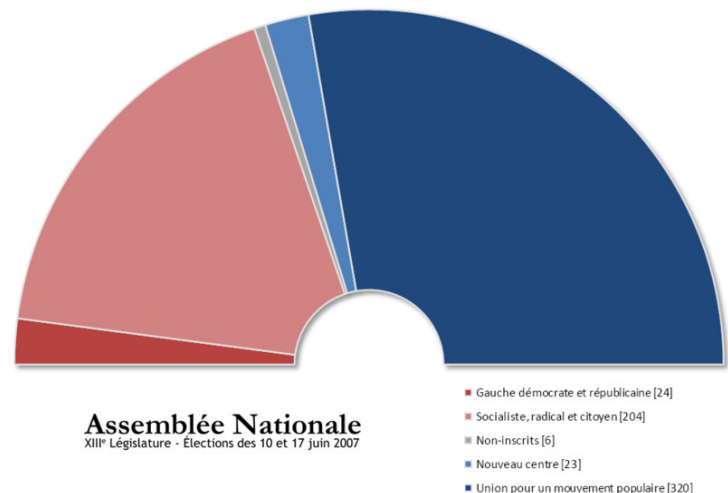
Dans le cadre de l'examen du projet de loi sur la modernisation de l'économie, C. Kert avait déposé un amendement mettant, de fait, fin au prix unique du livre. Il proposait rien de moins que la possibilité de solder les livres au bout de 6 mois, au lieu des 2 ans requis actuellement. Le tollé général des professionnels du livre, très mobilisés contre cet amendement l'a contraint à retirer son texte. M. Kert reconnaîtra qu'il eût été nécessaire, avant de prendre une décision, d'en discuter avec les personnes concernées ! **Réfléchir avant, agir ensuite, voilà ce que devraient apprendre à faire le gouvernement et les parlementaires UMP...** La loi sur le prix unique du livre (Loi Lang) est menacée par l'UMP, simplement parce qu'elle « sent 1981 »*. Alors que les professionnels du livre, eux, la plébiscitent : « **La loi du 10 août 1981 sur le prix unique du livre est une loi concurrentielle et, qui plus est, anti inflationniste. Elle constitue l'une des illustrations les plus éloquentes et les plus concrètes de la diversité culturelle. La guerre des prix que certains veulent engager aboutirait à une liquidation de la culture.** »**

*Rapport n°1029 Assemblée Nationale, p.36

**Communiqué SFL, SNE, SGL paru suite à l'amendement déposé par C. Kert

Carte militaire

Comme à son habitude, lorsque Nicolas Sarkozy a une idée en tête, il faut qu'elle se réalise immédiatement, coûte que coûte. C'est ainsi qu'en quelques mois, de nombreuses fermetures de sites militaires ont été décidées. Si notre circonscription n'est pas touchée, d'autres sites de la Région le sont. Mais avec quelles compensations ? Quels projets ? Pour l'instant l'Etat ne promet que des subventions, aucune solution de long terme, alors que les premiers départs sont annoncés pour 2009 ! Que vont devenir les salariés des sous traitants de l'armée ? Les commerçants qui, l'hiver, vivaient principalement de la présence militaire ? La réforme de la carte militaire est nécessaire, nous ne le contestons pas. Mais sa mise en œuvre laisse à désirer, c'est le moins qu'on puisse dire...



RAPPEL : C'est la droite qui est majoritaire à l'Assemblée Nationale, et qui approuve, par ses votes, la politique de N. Sarkozy.

Les parlementaires socialistes ont rendu compte de leur 1ère année de mandat le 23 juin. François Hollande, 1er secrétaire du PS, s'y est exprimé :

"Le but de la réunion d'aujourd'hui c'est de faire le bilan de ce que nous avons fait nous socialistes au Parlement pour être utile aux Français" (...) "Pas simplement contester ou éviter le pire mais aussi faire des propositions par exemple en terme de **pouvoir d'achat**, faire en sorte que le **chèque transport** -nous le demandons depuis plusieurs mois- puisse enfin voir le jour, faire en sorte que sur la question de la **fiscalité pétrolière**, qui pèse maintenant très fortement, elle puisse être modulée de façon à ce que l'on puisse avoir au moins un apaisement sur le plan du coût du carburant" (...)

"Faire en sorte que sur **les salaires**, plutôt que de faire une revalorisation du smic qui ne compense même pas l'inflation, on puisse avoir une conférence salariale, faire en sorte que sur **les retraites** il puisse y avoir une augmentation tout de suite des petites retraites plutôt que de laisser les petites pensions être en retard par rapport à la hausse des prix" (...) "Bref **essayer dans l'opposition d'être utile**. Mais je veux aussi dire que nous ne sommes pas que dans l'opposition.

Nous sommes également dans les responsabilités des villes, des départements, des régions et nous pouvons agir"

Plus d'infos sur <http://www.deputes-socialistes.fr>

EUROPE

Présidence française du Conseil Européen

Depuis le 1^{er} juillet et jusqu'au 31 décembre prochain, la France préside le Conseil européen. Il s'agit de la réunion des chefs d'Etats et de Gouvernements de l'Union et les ministres français président chacun le Conseil de l'Union européenne, sorte de réunion ministérielle à 27, dans leur domaine respectif (économie, environnement, travail).

De nombreux points sont à l'ordre du jour, mais le processus de codécision à l'œuvre en matière européenne, ne permet pas d'obtenir des résultats aussi facilement. Tout accord doit être accepté par le Conseil, la Commission et le Parlement.

Le couple franco-allemand, longtemps moteur de la construction européenne connaît une période difficile depuis quelques mois. La recherche d'un consensus est indispensable pour faire avancer l'Union.



A quoi sert l'Union pour la Méditerranée ?

Lancée en grande pompe à Paris le 13 juillet, l'Union pour la Méditerranée (UPM) est surtout un (autre) coup de pub de notre président. En effet, cette Union ressemble à un projet lancé en 1995 à Barcelone, mais qui n'a pas réellement fonctionné.

Cette UPM, voulue par Nicolas Sarkozy est contestée par de nombreux partenaires européens qui n'y voient qu'une coquille vide. De plus la question de son financement n'a pas été réglée, puisque le budget européen est fixé jusqu'en 2013... Cette Union, décidément mal partie ne s'annonce donc que comme une mise à jour du processus de Barcelone, en espérant qu'elle n'aboutisse pas à une mise au pas économique des pays du sud de la rive par les entreprises du nord.

Directive retour, suite

La directive dite « Retour » a été adoptée par le Parlement européen le 28 juin dernier par 367 voix pour, 206 contre et 109 abstentions. **Tous les amendements déposés par l'opposition de gauche ont été rejetés.**

Le texte prévoit une durée maximale de rétention de 18 mois, avec possibilité d'expulser des enfants mineurs. Une interdiction de séjour de 5 ans peut être prononcée contre tout clandestin expulsé d'Europe. **C'est le choix de l'harmonisation par le bas des différentes législations nationales existantes qui a été fait, la ligne dure.**

Le ministre Hortefeux a présenté son « pacte sur l'immigration », volet essentiel de la présidence française.

Or la question ne fait pas consensus au sein de l'Europe, notamment en ce qui concerne une éventuelle harmonisation du droit d'asile, puisque chaque pays a une tradition d'accueil différente.

En France, en 2007, le ministère de l'Immigration a annoncé une augmentation de 30% du nombre d'expulsions. **La politique du chiffre menée par Sarkozy oublie que l'immigration, c'est d'abord des hommes et des femmes avec toute la part de tragédie qu'elle peut recouvrir lorsque des humains risquent leurs vies pour quitter leurs pays :** guerres, famines, autant de fléaux que nous devrions combattre à leurs côtés.

Il y a urgence ! Défendons l'article 53.1 de la

Constitution de 1958 : « *La République peut conclure avec les États européens qui sont liés par des engagements identiques aux siens en matière d'asile et de protection des Droits de l'homme et des libertés fondamentales, des accords déterminant leurs compétences respectives pour l'examen des demandes d'asile qui leur sont présentées. Toutefois, même si la demande n'entre pas dans leur compétence en vertu de ces accords, les autorités de la République ont toujours le droit de donner asile à tout étranger persécuté en raison de son action en faveur de la liberté ou qui sollicite la protection de la France pour un autre motif* ».

ECONOMIE

Une rigueur qui ne dit pas son nom

Christine Lagarde, ministre de l'Economie, s'était fait tirer les oreilles : elle avait prononcé ce mot tabou : « **rigueur** ». François Fillon l'a immédiatement recadrée : Interdiction de parler de « rigueur » : et pourtant... postes supprimés, politiques publiques entièrement « revues » (comprendre diminuées) lorsqu'elles ne disparaissent pas carrément, ne peut on pas parler de rigueur ? Le régime sec de l'Etat ne constitue-t-il pas une politique de rigueur ? Et avec un PIB en recul de 0,5% ce trimestre, **l'économie française semble bien partie pour entrer en récession...** Bravo la droite...

Heures sup' et emploi

C'était annoncé par nombre d'économistes de sensibilités politiques différentes, c'est maintenant un fait économique avéré : **le chômage est en hausse, l'emploi en berne**. Les entreprises préfèrent désormais faire accomplir des heures supplémentaires aux salariés déjà présents. Le chômage repart donc à la hausse et est inquiétant notamment aux extrémités de la pyramide des âges (les 16-25 ans et les 55-59 ans), la France se distingue de ses partenaires européens dans ce domaine.

L'attention avait été portée sur ce risque au moment du vote de la loi TEPA : **monter les français les uns contre les autres** : d'un côté ceux qui ont un emploi, de l'autre ceux qui en cherchent un avec la volonté du gouvernement de culpabiliser les seconds en les rendant responsables de leur situation.

Le « choc de confiance » n'a pas eu lieu et la perspective de ramener le chômage autour des 6% devient de plus en plus illusoire.

35 heures, suite...et fin ?

La loi sur le temps de travail a encore une fois été modifiée le 24 juillet dernier. **Les cadres des entreprises peuvent dire adieu à des RTT qu'ils étaient 79% à plébisciter** (sondage Les Echos) au nom du travailler plus.

Pour les entreprises qui bénéficient d'un accord interne, la durée maximale de travail est de 218 jours dans l'année. **Mais en l'absence d'accord d'entreprise, le maximum est désormais fixé à 282 jours : soit 5 jours par semaine, 5 semaines de congés payés et 1 jour férié par an : le 1er mai !**

Fait rarissime, des syndicats de cadres ont manifesté le 23 juillet contre cette réforme de leur temps de travail : une prise de conscience pour une catégorie professionnelle qui a, dans sa grande majorité soutenu Nicolas Sarkozy !

Le slogan phare du candidat Sarkozy devient « **travaillez plus pour gagner MOINS** » pour les salariés puisque les heures supplémentaires ne se déclencheront plus à la 36e heure, mais à la 40e !

La droite vide les caisses

L'Etat s'est privé de 15 milliards d'euros avec les cadeaux fiscaux de l'été dernier... et dit ne plus avoir les moyens. **Les socialistes demandent qu'il revienne sur ces mesures fiscales inutiles et mette en œuvre un vrai plan de relance de l'économie** axé sur la consommation des ménages, de TOUS les ménages et pas seulement des 234 000 contribuables les plus riches

RSA

Le revenu de solidarité active va être généralisé dès 2009. Un signe encourageant pour les personnes retrouvant un emploi, mais un financement absurde, qui plombe les classes moyennes : en taxant à hauteur de 1,1% les revenus de l'épargne (assurance vie notamment) le financement du RSA va être intégré au bouclier fiscal : **les plus gros revenus ne participeront pas à l'effort de solidarité.**

INTERNATIONAL

Ingrid Bétancourt

La libération de la sénatrice colombienne Ingrid Bétancourt est un soulagement pour sa famille, mais aussi un signe d'espoir.

N'oublions pas les milliers d'otages encore détenus par les Farcs dans la jungle colombienne.



Bolivie

La contestation sanglante de l'autorité centrale par l'opposition menace la stabilité démocratique de la Bolivie. Réunis au Chili lundi 15 septembre, 35 ans après le coup d'État ayant renversé Salvador Allende, neuf présidents d'Amérique latine ont apporté leur soutien au président Evo Morales. Ils ont fermement rappelé qu'en Amérique latine, la page des pronunciamientos était tournée, et **qu'aujourd'hui en Bolivie l'opposition devait accepter les règles de la démocratie.**

Le Parti socialiste salue l'initiative des pays sud-américains en faveur de l'institutionnalité démocratique en Bolivie. Il espère que les négociations qui ont repris entre gouvernement et opposition aboutissent au plus tôt. La Bolivie est un pays pauvre. Gouvernement comme opposition doivent collectivement mobiliser les énergies en faveur du développement.

Afghanistan

En août dernier, dix militaires français sont morts au combat en Afghanistan. Le Parti socialiste exprime sa profonde émotion et salue le travail effectué par nos soldats envoyés dans ce pays pour restaurer la démocratie.

Le temps du deuil passé, des questions se posent. Il y a maintenant près de sept ans que la coalition menée par les Etats-Unis est intervenue dans le pays pour le soustraire au joug des talibans.

Aujourd'hui, après le drame qui a frappé nos soldats, **un bilan de cette intervention doit être dressé.**

Si la situation s'est améliorée entre 2001 et 2006, l'on assiste depuis à un retour en force des talibans : ceux-ci contrôlaient une zone limitée. Or depuis deux ans, la moitié du pays est entre leurs mains, comme en témoignent les nombreuses prises d'otages d'occidentaux (en majorité des humanitaires) mais aussi la recrudescence des attentats, y compris dans le centre de Kaboul, la capitale. **La situation ne s'améliore pas et le pire est à craindre.**

Alors quelle doit être notre attitude ? Les forces occidentales ne peuvent raisonnablement quitter le pays du jour au lendemain, au risque qu'il retombe dans l'obscurantisme d'avant 2001. L'envoi de 700 soldats français, annoncé par le président Sarkozy à Londres il y a quelques mois va davantage exposer nos troupes. La stabilisation de l'Afghanistan n'est plus aujourd'hui qu'un mirage : les soldats chargés du maintien de la paix sont sans cesse attaqués, l'armée nationale afghane embryonnaire ne semble pas non plus capable d'assumer seule la lourde tâche de la sécurisation du pays. Nous ne devons pas abandonner l'Afghanistan.

Pour autant, les Français ont le droit de connaître les motifs qui poussent le gouvernement à envoyer des troupes supplémentaires, la représentation nationale doit pouvoir s'exprimer à ce sujet : quel est le rôle de la présence française ; combien de temps les opérations vont-elles durer. Mais la principale question est celle de la stratégie adoptée par le commandement. Le Parti socialiste attend le débat promis par le Premier ministre en septembre pour pouvoir exprimer son point de vue.